

ADEME

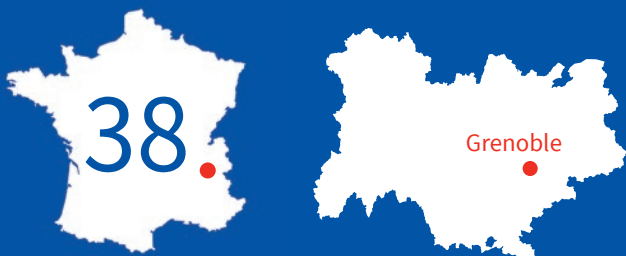


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

VILLE DE **GRENOBLE**

Air Énergie Climat : Grenoble s'engage

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PORTRAIT

Type de collectivité : Commune

Population : 160 000 habitants

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Obtention du label : 2016

Niveau actuel du label : Cit'ergie

Echéance de renouvellement de

la labellisation Cit'ergie : 2020

ILS ONT DIT...

« Grenoble s'est engagée à agir face aux changements climatiques, pour prendre part localement aux engagements internationaux.

Modifier nos habitudes, c'est possible aujourd'hui : sobriété et efficacité énergétique, production d'énergie renouvelable... Voilà une opportunité pour apporter des services (chauffage, éclairage, mobilité) en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. C'est aussi créer de la valeur et des emplois sur notre territoire. »

Vincent FRISTOT,
Adjoint « Urbanisme, Logement
et Transition Énergétique »

Cit'ergie

European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

La Ville de Grenoble s'est dotée d'un Plan Climat Territorial dès 2005, élargi à la qualité de l'air en 2012. En 2015, afin d'amplifier sa politique énergie-climat et de dynamiser le système de pilotage, elle s'est engagée dans la démarche Cit'ergie, tout en construisant son nouveau Plan Air Énergie Climat pour contribuer aux objectifs métropolitains.

La démarche a permis d'organiser les actions autour de 6 axes et de structurer la gouvernance du projet (comité de pilotage, équipe projet et outils de suivi). Les ateliers avec les services municipaux ont mis en valeur la richesse des nombreuses actions déjà lancées ou en gestation. Ils ont aussi permis de fédérer les référents.

La Ville a déjà pu bénéficier de l'expérience des collectivités du réseau Cit'ergie sur les îlots de chaleur. Enfin, un club Cit'ergie local est initié avec les trois autres collectivités engagées sur la métropole, dont la Métropole.

LE LABEL CIT'ERGIE EN BREF

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Énergie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

EN SAVOIR

Chef du service Énergie
Franck MABILON
04 76 76 37 42
franck.mabilon@grenoble.fr

Site de la ville : www.grenoble.fr
Site du label Cit'ergie : www.citergie.ademe.fr
Site du forum eea : www.european-energy-award.org
Conseillère Cit'ergie : **Elais BUGUET**

VILLE DE GRENOBLE,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Très tôt, la Ville de Grenoble a exprimé la volonté politique de structurer et d'homogénéiser sa démarche de développement durable dans ses opérations d'aménagement, et d'accompagner les acteurs de l'aménagement et de la construction dans l'évolution de leurs compétences pour construire la Ville de Demain. Cela s'est traduit dès 2005 par l'expérimentation de l'application du label **Eco-Quartier** sur 3 de ses opérations d'aménagement. En 2013, la Ville de Grenoble reçoit ainsi les premiers labels pour les ZAC de Bonne (Grand Prix national 2009 - illustration 1) et de Bouchayer Viallet, puis en 2014 pour la ZAC Blanche Monier.

La Ville utilise le savoir-faire acquis dans ses opérations pilotes pour continuer à expérimenter et innover, comme elle le fait dans son projet Eco-Cité ou dans la ZAC Flaubert.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

En 2015, la Ville de Grenoble valide et lance un programme global de modernisation de son patrimoine d'éclairage public : **le Plan Lumière**. En 8 ans, la Ville ambitionne la rénovation de près de 84 % de son patrimoine, lui permettant de réduire par un facteur 2 sa consommation d'électricité et de diminuer les pollutions lumineuses, importantes en zone urbaine. Ce programme ambitieux se réalise par la mise en place d'un marché de conception réalisation exploitation et maintenance d'un montant global d'environ 15 millions d'euros.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

La Ville de Demain se doit d'être intelligente et connectée. Aussi, la Ville de Grenoble s'est engagée dans des projets démonstrateurs de **Smart Grids**, dont le projet GreenLys testé sur toute la ville depuis 2012. Portée par GEG et Atos Worldgrid, cette action va au-delà de l'approche « réseau électrique intelligent » au sens strict. Elle comporte une dimension « monitoring territorial » de l'énergie et des fluides, présentée par les partenaires du projet, sous le nom de « VivaCité »,

comme une démarche unique en France de gestion collaborative des données énergétiques, fédérant l'ensemble des opérateurs locaux.

MOBILITÉ

La Ville de Grenoble est attachée à développer les mobilités douces et actives au sein de son territoire. Soucieuse de montrer l'exemple, elle mène ainsi une politique ambitieuse d'**éco-mobilité** à destination de son personnel interne. Des actions fortes de rationalisation et d'optimisation de sa flotte de véhicules sont venues consolider l'animation d'un Plan de Déplacement Administration très riche. La mise à disposition d'une offre d'autopartage Cité Lib' à ses agents (illustration 2) fait partie des actions phares lancées par la Ville. A 2020, la Ville souhaite ainsi réduire de 17 % les consommations énergétiques de sa flotte.

ORGANISATION INTERNE

Avec un budget d'achat annuel de près de 40 millions d'euros en fournitures et services, et de 40 millions d'euros en travaux, la Ville de Grenoble ambitionne d'utiliser sa commande publique comme un véritable outil au service du développement économique comme des objectifs de développement durable et solidaire. Courant 2015, les élus et services de la Ville ont travaillé sur la nouvelle stratégie communale en matière de **commande publique durable et solidaire**, afin que celle-ci devienne un véritable levier en termes d'innovation sociale, environnementale et industrielle.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

Soucieuse de replacer le citoyen au cœur des politiques publiques, la Ville de Grenoble a créé depuis 2 ans un **budget participatif** (illustration 3). L'objectif est de permettre aux Grenoblois de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement (800 000 euros), sur la base de projets citoyens. En 2015, pour sa première année, plus de 150 projets ont été proposés ; 19 projets ont été lauréats, dont certains répondent directement aux objectifs du Plan Air Énergie Climat.



©Ville de Grenoble

1 - Eco-Quartier de la Caserne de Bonne



©Ville de Grenoble

2 - Offre Cité Lib - Grenoble



©Ville de Grenoble

3 - Budget participatif seconde édition

Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue. Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

